

## **ADDITIF AU MOUVEMENT DES PTP SPORT 2021**

### **FORMATEURS**

CREPS de Nancy (1 poste) :

CREPS de Dijon (2 postes) :

CREPS d'Ile de France (1 poste) :

CREPS de Toulouse (2 postes) :

CREPS de Vichy (3 postes) :

**CREPS de Nancy**  
**Fonction de « chargé du projet de vie du sportif »**

N° de poste

NT00008104

Poste vacant

**Présentation de l'établissement**

Le Creps de Nancy, implanté au cœur de la Lorraine, développe les missions dévolues aux établissements publics du Ministère des Sports ; l'accompagnement des structures et athlètes de haut niveau, la mise en œuvre des formations aux métiers du sport et de l'animation, le soutien à la vie associative. Le Département du sport de haut niveau accompagne les pôles espoirs et les pôles France implantés dans l'établissement (145 athlètes dont 100 internes) et depuis le 01 janvier 2021, élargit sa mission dans le cadre du « guichet unique » du sport de haut niveau à l'ensemble des structures et des sportifs de haut niveau du territoire.

**Missions et activités principales du poste**

Le titulaire du poste est affecté au Département Haut Niveau basé à **Nancy**, il a la charge de :

- La gestion de la vie de l'athlète : suivi du projet sportif et de formation des athlètes, organisation et pilotage de l'encadrement (MEI) des athlètes, suivi de l'internat
- La participation au Centre de ressources du sport de haut niveau : interventions en optimisation de la performance (préparation physique, ou préparation mentale), développement des ressources au service des projets sportifs, liens réguliers avec les conseillers « haut niveau et haute performance »
- Le développement des outils numériques au service du projet de l'athlète (DATA, HUB, ...), optimisation des ressources technologiques au service de la performance.

**Compétences requises**

Connaissances :

- Du haut niveau, ses structures, ses réseaux, ses interlocuteurs
- Des déterminants de la performance, des méthodologies de l'entraînement
- Des outils technologiques opérationnels au service de la performance

Savoir-faire :

- Aptitudes à l'encadrements d'équipes et de projets
- Conception, réalisation et évaluation de projets de performance sportive
- Maîtrise des outils numériques et technologiques au service de la performance

Savoir-être :

- Capacité d'initiative et sens des responsabilités
- Pilotage d'équipes et animation de réseaux
- Capacité à représenter l'établissement et à construire son identité
- Autonomie et prises de décisions
- Inscrire son activité dans un projet collectif

**Modalités, spécificités et conditions de travail**

**Profil** : Personnel technique et pédagogique : Professeur de sport, CTPS sport.

Le poste est basé sur le site du Creps à Essey les Nancy, il intègre une équipe composée d'un responsable du département haut niveau, d'un CPE, de 2 conseillers haut niveau et haute performance et d'un secrétariat. Des déplacements sur le territoire Lorrain sont possibles notamment dans le cadre de l'accompagnement des athlètes et structures de haut niveau « hors Creps ». Les horaires sont variables et ajustables en fonction des missions réalisées. Le poste n'est pas soumis à une obligation de logement.

**Personnes à joindre**

M. Luc Marchal, Directeur du Creps

[luc.marchal@creps-lorraine.sports.gouv.fr](mailto:luc.marchal@creps-lorraine.sports.gouv.fr)

Tel : 03 83 18 10 20

M. Jean-François Penin, Directeur adjoint du Creps

[Jean-francois.penin@creps-lorraine.sports.gouv.fr](mailto:Jean-francois.penin@creps-lorraine.sports.gouv.fr)

Tel : 03 83 18 10 20

Mme Valerie Masson, responsable RH

[Valerie.masson@creps-lorraine.sports.gouv.fr](mailto:Valerie.masson@creps-lorraine.sports.gouv.fr)

Tel : 03 83 18 10 37

**CREPS Bourgogne-Franche-Comté- site Dijon**  
**Fonction de Coordonnateur service médical, paramédical et préparation physique SHN**

N° de poste

NS10658

poste susceptible d'être vacant

**Présentation de l'établissement**

Le centre de ressources, d'expertise et de performance sportive Bourgogne-Franche-Comté (CREPS BFC) est un établissement public local de formation relevant des champs professionnels du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire. Il est sous la double tutelle du ministère en charge des sports et de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Les missions du CREPS sont de quatre types ;

- Accueillir et accompagner les sportifs des PPF au sein de 17 pôles.
- Assurer des formations aux métiers du sport et de l'animation (formations allant du niveau V au II).
- Participer au développement régional des activités physiques et sportives et de l'animation.
- Développer des actions FOAD dans le cadre d'un réseau national du ministère des sports avec un pôle numérique – multimédia.

Une équipe de 74 personnes y travaille sur les sites de Dijon et Besançon.

**Missions et activités principales du poste**

**Définition synthétique des missions:**

**Sur le site de Dijon ;**

- **Coordonner** le secteur médical et paramédical
- **Assurer** le lien avec les préparateurs physiques et le responsable de la réathlétisation.
- **Contribuer** aux actions de préparation et de profilage des sportifs
- **Contribuer** aux réflexions sur le fonctionnement du futur Centre de réathlétisation en lien avec les tous les acteurs potentiels.

**Sur l'ensemble de la région;**

- **Faciliter, organiser et participer** aux réunions impliquant des missions transversales entre le service médical, le département Sport de Haut-Niveau, le Réseau Grand Insep et le Manager Territorial à la Haute Performance de l'ANS
- **Initier et coordonner** toutes les actions de prévention en direction des sportifs (lutte contre le dopage, conduites addictives, harcèlement et les violences dans le sport).

**Compétences requises**

**Connaissances :**

- Maîtrise du champ du sport de haut niveau
- Compétence en préparation physique
- Connaissance des logiciels spécifiques de suivi des sportifs (PSQS)
- Maîtrise des outils et méthodes pédagogiques de formation (FOAD)

**Savoir-faire :**

- Evaluer des besoins
- Anticiper les attentes
- Définir des procédures
- Concevoir des outils pédagogiques et des dispositifs
- Travailler en réseau

**Savoir-être :**

- Savoir travailler en équipe
- Développer une vision prospective et partenariale
- Faire preuve de réactivité et d'adaptabilité
- Savoir créer une synergie
- Etre autonome et rendre compte
- Sens de la pédagogie

**Modalités, spécificités et conditions de travail**

**Profil :** Professeur de sport ou CTPS

**Personne à joindre**

Monsieur Pascal BONNETAIN, directeur du CREPS Bourgogne-Franche-Comté

Sur les boîtes mail suivantes :

[direction@creps-dijon.sports.gouv.fr](mailto:direction@creps-dijon.sports.gouv.fr)

[grh@creps-dijon.sports.gouv.fr](mailto:grh@creps-dijon.sports.gouv.fr)

**CREPS Bourgogne-Franche-Comté- site Dijon**  
**Responsable de la coordination de l'accompagnement physique des sportifs**

N° de poste

NH 00025293

poste susceptible d'être vacant

**Présentation de l'établissement**

Le centre de ressources, d'expertise et de performance sportive Bourgogne-Franche-Comté (CREPS BFC) est un établissement public local de formation relevant des champs professionnels du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire. Il est sous la double tutelle du ministère en charge des sports et de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Les missions du CREPS sont de quatre types ;

- Accueillir et accompagner les sportifs des PPF au sein de 17 pôles.
- Assurer des formations aux métiers du sport et de l'animation (formations allant du niveau V au II).
- Participer au développement régional des activités physiques et sportives et de l'animation.
- Développer des actions FOAD dans le cadre d'un réseau national du ministère des sports avec un pôle numérique – multimédia.

Une équipe de 74 personnes y travaille sur les sites de Dijon et Besançon.

**Missions et activités principales du poste**

**Le poste est prioritairement basé sur le site de Dijon**

- **Coordination** de la cellule préparation physique et réathlétisation,
- **Suivi et gestion** du matériel de préparation physique,
- **Collaboration** avec les conseillers haut niveau « optimisation de la performance » et « analyse de la performance » sous la coordination du Référent Régional à la Haute Performance,
- **Analyse et accompagnement de la performance** à l'aide d'outils data au service des entraîneurs et athlètes de HN,
- **Contribution au suivi** des travaux du centre de récupération et de préparation physique (C2PA).

**Compétences requises**

**Connaissances :**

- Maîtrise du champ du sport de haut niveau
- Compétence en préparation physique
- Connaissance des logiciels spécifiques de suivi des sportifs (PSQS)
- Maîtrise des outils informatique et méthodes pédagogiques de formation.

**Savoir-faire :**

- Evaluer des besoins
- Anticiper les attentes
- Définir des procédures
- Concevoir des outils pédagogiques et des dispositifs
- Travailler en réseau

**Savoir-être :**

- Savoir travailler en équipe
- Développer une vision prospective et partenariale
- Faire preuve de réactivité et d'adaptabilité
- Savoir créer une synergie
- Être autonome et rendre compte
- Sens de la pédagogie

**Modalités, spécificités et conditions de travail**

**Profil :** Professeur de sport ou CTPS

**Personne à joindre**

Monsieur Pascal BONNETAIN, directeur du CREPS Bourgogne-Franche-Comté

Sur les boîtes mail suivantes :

[direction@creps-dijon.sports.gouv.fr](mailto:direction@creps-dijon.sports.gouv.fr)

[grh@creps-dijon.sports.gouv.fr](mailto:grh@creps-dijon.sports.gouv.fr)

**CREPS ÎLE-DE-FRANCE**  
**Responsable de l'antenne du CREPS Île-de-France (IDF)**  
**Base Olympique de Vaires-sur-Marne**

N° de poste

NT00008103

Poste vacant

**Présentation de l'établissement**

Le CREPS Île-de-France (IDF) est un établissement placé sous la tutelle du ministère chargé des sports. Il est, à l'instar des lycées, la propriété de la Région Île-de-France depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Il est situé à Châtenay-Malabry dans le département des Hauts-de-Seine (92) où se déroulent la majorité de ses activités.

En tant que site sportif, structure d'hébergement et lieu de formation, le CREPS IDF dispose de ses propres installations sportives et équipements. En complément, le CREPS IDF a souhaité s'implanter durablement au sein de la base nautique olympique et paralympique de Vaires-sur-Marne par convention dans une société d'économie mixte (SEM). Cette antenne du CREPS IDF se situe à l'est de la région francilienne permettant de développer des activités en matière de sport de haut niveau, de guichet unique de la haute performance et de formations aux métiers du sport.

**Trois missions principales sont dévolues au CREPS IDF :**

**Le sport de haut niveau ; second lieu de pratique du sport de haut-niveau** d'Île-de-France après l'INSEP, le CREPS IDF, grâce à des partenariats exemplaires avec les fédérations sportives et les établissements scolaires environnant, est à la pointe de la mise en œuvre du double projet des 240 sportifs inscrits dans les 16 Pôles et structures pour l'année 2020-2021.

**Les formations aux métiers du sport et de l'animation** sont en constante évolution pour répondre aux attentes des réalités de l'emploi dans le domaine du sport. Plus de 1 300 stagiaires (350 000 heures/stagiaires hors alternance) sont accueillis par le CREPS et les partenaires du service public de formation. Le CREPS IDF est aussi Centre de Formation des Apprentis depuis 2019, et accueille actuellement 78 apprentis.

**L'accueil des stages et des activités associatives et commerciales**, avec ou sans hébergement qui permet de proposer au mouvement sportif et aux autres secteurs d'activité des prestations diverses en matière d'événement.

**Missions et activités principales du poste**

Sous l'autorité du directeur du CREPS, le responsable de l'antenne du CREPS IDF, basé au sein de la base nautique Olympique et Paralympique de Vaires-sur-Marne est chargé de coordonner et d'animer l'équipe et les activités du site (2 formateurs – coordonnateurs, 2 agents administratifs, 1 chargé de mission sport de haut niveau).

Le responsable de l'antenne est force de proposition dans le développement des activités au sein de l'antenne. Il apporte son expertise dans la définition des orientations stratégiques du CREPS dans ces domaines. Il assure la responsabilité, l'organisation et la gestion humaine, administrative et financière de l'antenne du CREPS IDF.

Le titulaire de l'emploi est affecté au CREPS IDF situé à Châtenay-Malabry et aura comme lieu d'activité principal la base nautique de Vaires-sur-Marne.

**A ce titre :**

- Il collabore activement et pilote la mise en œuvre des activités en matière de sport de haut niveau, de formations professionnelles aux métiers du sport et de l'animation et d'événementiel sur le site.

- Il contribue à la construction et au suivi budgétaire de l'antenne.

- Il s'attache à garantir le suivi et la mise en œuvre des accords pris dans la convention liant le CREPS IDF et la SEM.

- Il recherche de nouveaux partenariats visant au développement des activités de l'antenne du CREPS IDF.

- Il veille aux relations avec les partenaires de la SEM et du mouvement sportif.

- Il participe aux réunions du comité de direction, prépare les éléments nécessaires aux dialogues de gestion, aux conseils d'administrations et aux réunions des agents de l'établissement.

- Il s'attache à coordonner la gestion administrative, logistique, humaine et partenariale en lien direct avec la direction du CREPS IDF :

- Manager l'équipe du CREPS IDF basée au sein de l'antenne du CREPS IDF.
- Piloter la mise en œuvre des activités en matière de sport de haut niveau, de formation et d'événementiel en lien avec les chefs de service de chaque domaine.
- Assurer la supervision administrative et financière de l'antenne du CREPS IDF.
- Participer aux groupes de travail transversaux avec les autres services.
- Assurer une veille en matière de communication externe en lien et en cohérence avec la politique de communication du CREPS.

**Compétences requises**

**Connaissances :**

- Connaissance des dispositifs en matière de sport de haut niveau, haute performance, PPF, ...
- Maîtrise de l'environnement du sport en France et des dispositifs de financement en matière de sport de haut niveau.
- Connaissance des dispositifs de formation ; réglementation de la formation et de l'apprentissage.
- Maîtrise du cadre réglementaire, administratif et financier de la formation professionnelle.

- Bonne connaissance des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et des financeurs de la formation professionnelle (apprentissage, OPCA, Conseil Régional, ...).
- Connaissance des fondamentaux de la comptabilité publique (notions de base et repères généraux).
- Maîtrise les outils bureautiques et la mise en œuvre de projets digitaux.

**Savoir-faire :**

- Management d'équipes projet.
- Aptitude à la coordination administrative, logistique, humaine et financière.
- Gestion rigoureuse des dossiers.
- Savoir construire, suivre et évaluer un projet de développement pluriannuel.
- Savoir élaborer et suivre la mise en œuvre de procédures administratives et réglementaires.

**Savoir-être :**

- Travailler **en équipe projet** pluridisciplinaire.
- Aptitude à communiquer et **travailler en réseau**.
- Avoir le sens de **l'écoute et du dialogue**.
- Etre autonome et **responsable**.
- Faire preuve **d'adaptation professionnelle**.
- Capacité rédactionnelle.
- Capacité de synthèse et de mobilisation.
- Capacité de réactivité et d'anticipation.

**Modalités, spécificités et conditions de travail**

Profil : personnel technique et pédagogique

La mission comporte une mobilité au sein de la région Île-de-France.

**Personnes à joindre**

Madame Carol HUSSON

Cheffe du service « capital humain et qualité de vie au travail »

06 44 19 64 13

[carol.husson@creps-idf.fr](mailto:carol.husson@creps-idf.fr)

Madame Sophie BORDAS

Sous-directrice du CREPS Île-de-France

06 82 13 54 73

[sophie.bordas@creps-idf.fr](mailto:sophie.bordas@creps-idf.fr)

Monsieur Michel GODARD

Directeur du CREPS Île-de-France

06 20 05 82 83

[michel.godard@creps-idf.fr](mailto:michel.godard@creps-idf.fr)

**CREPS de TOULOUSE**  
**Formateur(trice) – chef(fe) de projet développement des pratiques et des compétences territoriales**

N° de poste

NH00012829

Poste susceptible d'être vacant

**Présentation de l'établissement**

*Créé par décret n°2016-152 du 11 février 2016, le centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Toulouse assure, en liaison avec les fédérations sportives, la formation et la préparation des sportifs figurant sur des listes arrêtées par le ministère chargé des sports, en veillant à concilier la recherche de la performance sportive et la réussite scolaire, universitaire et professionnelle du sportif. Il met en œuvre des formations initiales et continues dans les domaines des activités physiques ou sportives, conformément aux objectifs nationaux et en lien avec le schéma régional des formations de la région. Il exerce des missions complémentaires au nom de la région. Il assure notamment à ce titre l'accueil et l'accompagnement de sportifs régionaux, la promotion des actions en faveur du sport au service de la santé et du sport pour tous, le développement des activités en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire et la mise en œuvre des offres de formation aux métiers du sport et de l'animation, conformément aux besoins identifiés par le schéma régional des formations.*

**Missions et activités principales du poste**

Le titulaire du poste est affecté au département en charge du développement des pratiques et des territoires (DDPT) - Pôle formation et développement des compétences territoriales - basé au CREPS de Toulouse 1 avenue Edouard Belin Toulouse 31055 Toulouse Cedex

Le département a en charge la production d'une offre de service performante en matière de développement des pratiques et des territoires, dans les domaines de la formation, de l'animation et de l'accueil. Il contribue à la préparation, à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de l'établissement en faveur de la formation, de l'emploi et de l'apprentissage, ainsi que de l'accueil, et de l'animation. Il conduit les relations avec les usagers et les institutions ou les organismes partenaires dans les domaines visés en étant garant de la bonne mise en œuvre de deux principes fondamentaux du projet d'établissement :

- production de valeur ajoutée par l'action de formation pour la structuration et le développement des pratiques sportives et de l'animation ;
- adaptation de l'organisation, par une approche transversale, afin de produire une offre de qualité pour les acteurs du champ sport et de l'animation répondant à leurs demandes et besoins pluriel(le)s.

**Mission du pôle formation et développement des compétences territoriales :**

Les principes du département imposent notamment la mise en place d'une ingénierie de formation qui positionne non plus la formation comme une offre mais comme un service et une réponse performante aux besoins et aux contraintes identifiés du mouvement sportif, du mouvement de jeunesse et d'éducation populaire et des territoires pour mettre en œuvre leurs propres projets sportif et/ou éducatif et former leurs cadres, dirigeants et acteurs de terrain.

**Description de l'emploi :**

Sous la responsabilité du(de la) chef(fe) de département et du(de la) chef(fe) de pôle, le titulaire du poste est à la charge de :

- Mettre en œuvre les orientations stratégiques de l'établissement en matière de développement de la formation sur le territoire.
- Préparer, au niveau local, des scénarios concernant les orientations ou l'adaptation d'éléments de politiques publiques de formation et piloter leur mise en œuvre.
- Coordonner au niveau territorial l'ensemble des opérations permettant de définir les actions en matière de formation, les mettre en œuvre, les évaluer et contribuer à l'ajustement du projet de formation.
- Mettre en place un diagnostic partagé entre les acteurs. A partir des besoins et attentes recensés et identifiés, définir, piloter et assurer le suivi des programmes et projets de formation associés, en lien avec les partenaires.
- Concevoir, analyser, étudier, accompagner et coordonner des projets de développement innovants en matière de formation et animer des espaces partenariaux.
- Proposer des choix stratégiques en cohérence avec le contexte réglementaire, institutionnel et le projet d'établissement.
- Intégrer dans les dispositifs et ingénieries de formation une approche innovante et digitale.
- Coordonner et piloter un ou plusieurs cursus de formation professionnelle et/ou continue.

**Compétences requises**

**Connaissances :**

- Environnement institutionnel et administratif
- Ingénierie et coordination de formation
- Principes et techniques pédagogiques
- Droit et financement de la formation
- Réglementation des diplômes des champs JSVA
- Environnement et situations professionnelles
- Techniques d'évaluation

**Savoir-faire :**

- Travail en équipe
- Créer et animer un réseau de partenaires
- Réaliser un diagnostic / une analyse
- Conduire un projet
- Être force de proposition sur les orientations à mettre en œuvre
- Analyser les situations professionnelles
- Utiliser les méthodes de l'ingénierie de formation et de l'ingénierie pédagogique
- Construire des programmes de formation : objectifs, contenus, conditions de réalisation, évaluation

**Savoir-être :**

- Avoir le sens de l'analyse et de la synthèse
- Avoir le sens de l'écoute et du dialogue
- Travailler en équipe pluridisciplinaire
- Travailler en mode projet
- Avoir la force de conviction
- Représenter l'Etat

**Modalités, spécificités et conditions de travail**

Profil : Personnel technique et pédagogique

Le(la) candidat(e) fait preuve d'expérience dans le domaine de la formation professionnelle, d'une bonne connaissance du champ du sport et de l'apprentissage. Il(elle) maîtrise par ailleurs les grandes orientations de la réforme de la formation professionnelle et des diplômes jeunesse et sports.

Le(la) candidat(e) possède une appétence à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication appliquées à l'action de formation.

Une expérience en conception multimédia sera appréciée.

**Personne à joindre**

Virginie BOISSY, cheffe du département du développement des pratiques et des territoires

[virginie.boissy@creps-toulouse.sports.gouv.fr](mailto:virginie.boissy@creps-toulouse.sports.gouv.fr)

**CREPS de Toulouse**

**Chef(fe) du pôle formation et développement des compétences territoriales (PFDCT) et adjoint(e) du (de la) chef(fe) de département du développement des pratiques et des territoires (DDPT)**

N° de poste

NS3842

Poste susceptible d'être vacant

*Créé par décret n°2016-152 du 11 février 2016, le centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Toulouse assure, en liaison avec les fédérations sportives, la formation et la préparation des sportifs figurant sur des listes arrêtées par le ministère chargé des sports, en veillant à concilier la recherche de la performance sportive et la réussite scolaire, universitaire et professionnelle du sportif. Il met en œuvre des formations initiales et continues dans les domaines des activités physiques ou sportives, conformément aux objectifs nationaux et en lien avec le schéma régional des formations de la région.*

Il exerce des missions complémentaires au nom de la région. Il assure notamment à ce titre l'accueil et l'accompagnement de sportifs régionaux, la promotion des actions en faveur du sport au service de la santé et du sport pour tous, le développement des activités en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire et la mise en œuvre des offres de formation aux métiers du sport et de l'animation, conformément aux besoins identifiés par le schéma régional des formations.

**Missions et activités principales du poste**

Le titulaire du poste est affecté au *Pôle formation et développement des compétences territoriales du département en charge du développement des pratiques et des territoires (DDPT)* basé au CREPS de Toulouse, 1 avenue Edouard Belin, 31055 Toulouse Cedex

Le département DDPT a en charge la production d'une offre de service performante en matière de développement des pratiques et des territoires, dans les domaines de la formation, de l'animation et de l'accueil.

Il contribue à la préparation, à l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de l'établissement en faveur de la formation, de l'emploi et de l'apprentissage, ainsi que de l'accueil, et de l'animation.

Il conduit les relations avec les usagers et les institutions ou les organismes partenaires dans les domaines visés en étant garant de la bonne mise en œuvre de deux principes fondamentaux du projet d'établissement :

- production de valeur ajoutée par l'action de formation pour la structuration et le développement des pratiques sportives et de l'animation ;

- adaptation de l'organisation, par une approche transversale, afin de produire une offre de qualité pour les acteurs du champ sport et de l'animation répondant à leurs demandes et besoins pluriel(le)s.

**Mission du pôle formation et développement des compétences territoriales (PFDCT) :**

Les principes du département imposent notamment la mise en place d'une ingénierie de formation qui positionne non plus la formation comme une offre mais comme un service et une réponse performante aux besoins et aux contraintes identifiés du mouvement sportif, du mouvement de jeunesse et d'éducation populaire et des territoires pour mettre en œuvre leurs propres projets sportif et/ou éducatif et former leurs cadres, dirigeants et acteurs de terrain.

**Description de l'emploi :**

Adjoint(e) du (de la) chef(fe) de département

Sous la responsabilité et en coordination permanente avec le(la) chef(fe) de département :

- Participer aux travaux et aux décisions stratégiques du département.
- Participer aux réunions de direction élargies.
- Représenter le(la) chef(fe) de département et le CREPS en cas de nécessité.
- Participer à la rédaction et mettre en œuvre les orientations stratégiques de l'établissement en matière de développement de la formation sur le territoire.
- Piloter la mise en œuvre une stratégie globale de développement et de dynamisation du territoire en matière de formation.
- Proposer des choix stratégiques en cohérence avec le contexte réglementaire, institutionnel et le projet d'établissement.
- Manager au plan fonctionnel et en relation étroite avec le chef de département les personnels du pôle (18 PTP et 4 administratives)
- Maintenir la relation avec les services supports (budgétaire, comptabilité, accueil-animation, communication, systèmes d'information...)
- Participer à l'élaboration des procédures entre le PFDCT et les services supports
- Mettre en œuvre, piloter, suivre et évaluer la mise en œuvre de la stratégie de formation de l'établissement
- Piloter l'équipe de coordonnateurs et de formateurs
  - Harmoniser les pratiques pédagogiques
  - Suivre la mise en œuvre des formations
  - Permettre la liaison des PTP et des administratives
- Organiser et suivre le travail des administratives,
  - Elaborer et harmoniser les procédures administratives,
  - Piloter et suivre l'activité quotidienne des administratives
- Participation à l'élaboration et au suivi du budget du pôle, en relation avec les coordonnateurs de formation
- Participation au recrutement des vacataires, prestataires
- Lien privilégié avec les partenaires, principalement les ligues ou fédérations
- Harmonisation des relations avec la DRAJES-pôle en charge de la formation

## Compétences requises

### Connaissances :

- Réglementation du champ de la formation et des établissements publics
- Ingénierie de formation
- Formation professionnelle, apprentissage...
- Environnement et situations professionnelles
- Politiques publiques du champ formation ainsi que leurs enjeux
- Droit et procédures des marchés publics
- Droit administratif général (ainsi que droit communautaire applicable au secteur)
- Domaines techniques et économiques liés au secteur formation

### Savoir-faire :

- Travail en équipe, management « horizontal »
- Accompagner les coordonnateurs de formation vers le développement de l'offre de formation continue et des pratiques numériques et digitales
- Préparer les décisions stratégiques
- Rendre compte
- Pilotage, suivi et évaluation des mises en œuvre
- Analyse de processus

### Savoir-être :

- Accompagner le changement
- Travailler en équipe pluridisciplinaire
- Avoir la force de conviction

## Modalités, spécificités et conditions de travail

Profil : Personnel technique et pédagogique

Le(la) candidat(e) fait preuve d'expérience dans le domaine de la formation professionnelle, du management d'équipes de PTP et administratives, d'une bonne connaissance du champ du sport et/ou de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Il(elle) maîtrise par ailleurs les grandes orientations de la réforme de la formation professionnelle, de l'apprentissage et des diplômes jeunesse et sports.

Disponibilité, horaires atypiques, présence au service

## Personne à joindre

Virginie BOISSY, cheffe du département du développement des pratiques et des territoires

[Virginie.boissy@creps-toulouse.sports.gouv.fr](mailto:Virginie.boissy@creps-toulouse.sports.gouv.fr)

**CREPS Auvergne Rhône Alpes Vichy**  
**Formateur BPJEPS APT et DEJEPS triathlon**

**N° de poste**

**NS7045**

**poste susceptible d'être vacant**

**Présentation de l'établissement**

Établissement public local de formation dans les domaines du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire sous tutelle du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le CREPS est doté d'un budget de l'ordre de 6M€ pour l'année 2021. Le CREPS Auvergne Rhône Alpes Vichy qui emploie 65 agents assure au nom de l'Etat, les missions suivantes :

- Assurer en lien avec les fédérations sportives, la formation et la préparation de sportifs de haut niveau ;
- Participer au réseau national du sport de haut niveau et assurer le fonctionnement des pôles nationaux de ressources et d'expertise dans les domaines du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire ;
- Mettre en œuvre des formations initiales et continues dans les domaines des activités physiques ou sportives et dans les domaines de la jeunesse et de l'éducation populaire, conformément aux objectifs nationaux et en lien avec le schéma régional des formations de la région concernée ;
- Assurer la formation initiale et continue des agents de l'Etat exerçant leurs missions dans les domaines du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire

Le CREPS Auvergne Rhône Alpes Vichy peut assurer au nom de la Région, les missions suivantes :

- Assurer l'accueil et l'accompagnement de sportifs régionaux, le cas échéant par le biais de conventions entre régions fixant les modalités de leur prise en charge ;
- Promouvoir des actions en faveur du sport au service de la santé et du sport pour tous ;
- Développer des activités en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire ;
- Mettre en œuvre des offres de formation aux métiers du sport et de l'animation, conformément aux besoins identifiés par le schéma régional des formations.

Projet d'établissement :

Avec l'appui du Ministère des sports et le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le CREPS propose un projet 2020-2024 équilibré répondant aux stratégies des différents acteurs depuis le niveau local jusqu'à l'international. L'ambitieux programme de travaux validé et financé par la Région et l'Agence Nationale du Sport (30 M€), permettra de disposer d'un établissement de nouvelle génération à horizon 2022. Le projet d'établissement confirme une identité sportive et un savoir-faire affirmés dans les champs de la santé et du handicap. Il prévoit le déploiement des missions de formation en visant par son offre, l'excellence, l'employabilité et la cohérence territoriale. En matière de haut-niveau le CREPS, membre du réseau Grand INSEP, orientera progressivement son action vers l'accompagnement de la haute performance sportive.

**Missions et activités principales du poste**

Le titulaire du poste est affecté au département formation professionnelle et apprentissage basé à **Bellerive sur Allier** (03700) est à la charge de :

- La conception pédagogique, gestion administrative, logistique et budgétaire des actions de formation suivantes : BPJEPS APT, DEJEPS triathlon, CAEPMNS
- L'animation d'actions de formations en "présentiel" et / ou à distance
- Interventions pédagogiques auprès des apprenants du CREPS et des lycéens de la mention complémentaire
- La mise en œuvre des méthodes et des outils pédagogiques adaptés aux différents publics
- Développer les compétences liées à la FOAD (plateforme claroline connect) et participer au développement de l'outil du CREPS de Vichy mis à disposition par le RNSPF
- L'accompagnement des publics dans leur projet de formation et / ou d'insertion professionnelle
- Actions d'expertise et de conseil en formation
- L'animation et formation des équipes pédagogiques (formateurs, tuteurs)
- La participation à l'évaluation des dispositifs de formation et à la qualité des interventions
- La promotion et développement des actions de formation
- Réaliser une veille sur les évolutions des compétences, des métiers et des emplois dans ses secteurs d'intervention, en exploite les résultats et les enseignements.
- Actions d'expérimentation, de recherche et proposition
- Apporter son concours aux autres cursus de formation organisés par l'établissement, tant en matière d'intervention directe (cours théorie et pratique) que dans le domaine de la certification (sélections, mise en situation, évaluation)
- Participer en tant que de besoin aux actions transversales du département Formation, notamment en matière d'information et d'orientation

## Compétences requises

### Connaissances :

- Environnement institutionnel et administratif
- Droit de la formation et des diplômes dans les secteurs du sport, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
- Principes d'ingénierie de formation
- Techniques pédagogiques
- Principes et méthodes de l'évaluation
- Connaissances générales sur les contenus relatifs aux formations dispensées
- Règles relatives aux établissements recevant du public

### Savoir-faire :

- Concevoir un dossier d'habilitation ou un cahier des charges de formation
- Formuler des objectifs pédagogiques en adéquation avec les orientations générales de formation
- Construire une action de formation et élaborer les supports pédagogiques
- Animer une situation de formation en présentiel et à distance
- Concevoir et gérer un budget
- Construire des outils d'évaluation pédagogiques, logistiques et financiers
- Mener des actions pour faire évoluer l'offre de formation en adéquation avec la demande et le projet d'établissement
- Utiliser les techniques de communication
- Utiliser les outils bureautiques et solutions de visioconférence

### Savoir-être :

- Sens de la pédagogie
- Sens de l'écoute et du dialogue
- Faire preuve de créativité
- Faire preuve d'adaptation professionnelle

## Modalités, spécificités et conditions de travail

Profil : Personnel technique et pédagogique, déplacements en région et hors région, horaires parfois décalés

## Personnes à joindre

Contact au sein du CREPS : Standard 04 70 59 85 60

Frantz HAUW, directeur adjoint : [frantz.hauw@creps-vichy.sports.gouv.fr](mailto:frantz.hauw@creps-vichy.sports.gouv.fr)

Nicolas CHAUVIN, responsable département formation : [nicolas.chauvin@creps-vichy.sports.gouv.fr](mailto:nicolas.chauvin@creps-vichy.sports.gouv.fr)

Peter LAMBLLOT, responsable ressources humaines : [peter.lamblot@creps-vichy.sports.gouv.fr](mailto:peter.lamblot@creps-vichy.sports.gouv.fr)

**CREPS Auvergne Rhône Alpes Vichy**  
**Formateur filière aquatique**

N° de poste

NS2432

poste susceptible d'être vacant

**Présentation de l'établissement**

Établissement public local de formation dans les domaines du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire sous tutelle du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le CREPS est doté d'un budget de l'ordre de 6M€ pour l'année 2021. Le CREPS Auvergne Rhône Alpes Vichy qui emploie 65 agents assure au nom de l'Etat, les missions suivantes :

- Assurer en lien avec les fédérations sportives, la formation et la préparation de sportifs de haut niveau ;
- Participer au réseau national du sport de haut niveau et assurer le fonctionnement des pôles nationaux de ressources et d'expertise dans les domaines du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire ;
- Mettre en œuvre des formations initiales et continues dans les domaines des activités physiques ou sportives et dans les domaines de la jeunesse et de l'éducation populaire, conformément aux objectifs nationaux et en lien avec le schéma régional des formations de la région concernée ;
- Assurer la formation initiale et continue des agents de l'Etat exerçant leurs missions dans les domaines du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire

Le CREPS Auvergne Rhône Alpes Vichy peut assurer au nom de la Région, les missions suivantes :

- Assurer l'accueil et l'accompagnement de sportifs régionaux, le cas échéant par le biais de conventions entre régions fixant les modalités de leur prise en charge ;
- Promouvoir des actions en faveur du sport au service de la santé et du sport pour tous ;
- Développer des activités en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire ;
- Mettre en œuvre des offres de formation aux métiers du sport et de l'animation, conformément aux besoins identifiés par le schéma régional des formations.

Projet d'établissement :

Avec l'appui du Ministère des sports et le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le CREPS propose un projet 2020-2024 équilibré répondant aux stratégies des différents acteurs depuis le niveau local jusqu'à l'international. L'ambitieux programme de travaux validé et financé par la Région et l'Agence Nationale du Sport (30 M€), permettra de disposer d'un établissement de nouvelle génération à horizon 2022. Le projet d'établissement confirme une identité sportive et un savoir-faire affirmés dans les champs de la santé et du handicap. Il prévoit le déploiement des missions de formation en visant par son offre, l'excellence, l'employabilité et la cohérence territoriale. En matière de haut-niveau le CREPS, membre du réseau Grand INSEP, orientera progressivement son action vers l'accompagnement de la haute performance sportive.

**Missions et activités principales du poste**

Le titulaire du poste est affecté au département formation professionnelle et apprentissage basé à **Bellerive sur Allier** (03700) est à la charge de :

- La conception pédagogique, gestion administrative, logistique et budgétaire des actions de formation suivantes : BPJEPS AAN, DEJEPS natation course, triathlon et water-polo, CAEPMNS ; cursus classiques et apprentissage
- L'animation d'actions de formations en "présentiel" et / ou à distance
- La mise en œuvre des méthodes et des outils pédagogiques adaptés aux différents publics
- Développer les compétences liées à la FOAD (plateforme claroline connect) et participer au développement de l'outil du CREPS de Vichy mis à disposition par le RNSPF
- L'accompagnement des publics dans leur projet de formation et / ou d'insertion professionnelle
- Actions d'expertise et de conseil en formation
- L'animation et formation des équipes pédagogiques (formateurs, tuteurs)
- La participation à l'évaluation des dispositifs de formation et à la qualité des interventions
- La promotion et développement des actions de formation
- Réaliser une veille sur les évolutions des compétences, des métiers et des emplois dans ses secteurs d'intervention, en exploite les résultats et les enseignements.
- Actions d'expérimentation, de recherche et proposition
- Apporter son concours aux autres cursus de formation organisés par l'établissement, tant en matière d'intervention directe (cours théorie et pratique) que dans le domaine de la certification (sélections, mise en situation, évaluation)
- Participer en tant que de besoin aux actions transversales du département Formation, notamment en matière d'information et d'orientation

## Compétences requises

### Connaissances :

- Environnement institutionnel et administratif
- Droit de la formation et des diplômes dans les secteurs du sport, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
- Principes d'ingénierie de formation
- Techniques pédagogiques
- Principes et méthodes de l'évaluation
- Connaissances générales sur les contenus relatifs aux formations dispensées
- Règles relatives aux établissements recevant du public

### Savoir-faire :

- Concevoir un dossier d'habilitation ou un cahier des charges de formation
- Formuler des objectifs pédagogiques en adéquation avec les orientations générales de formation
- Construire une action de formation et élaborer les supports pédagogiques
- Animer une situation de formation en présentiel et à distance
- Concevoir et gérer un budget
- Construire des outils d'évaluation pédagogiques, logistiques et financiers
- Mener des actions pour faire évoluer l'offre de formation en adéquation avec la demande et le projet d'établissement
- Utiliser les techniques de communication
- Utiliser les outils bureautiques et solutions de visioconférence

### Savoir-être :

- Sens de la pédagogie
- Sens de l'écoute et du dialogue
- Faire preuve de créativité
- Faire preuve d'adaptation professionnelle

## Modalités, spécificités et conditions de travail

Profil : Personnel technique et pédagogique, déplacements en région et hors région, horaires parfois décalés

## Personnes à joindre

Contact au sein du CREPS : Standard 0470598560

Frantz HAUW, directeur adjoint : [frantz.hauw@creps-vichy.sports.gouv.fr](mailto:frantz.hauw@creps-vichy.sports.gouv.fr)

Nicolas CHAUVIN, responsable département formation : [nicolas.chauvin@creps-vichy.sports.gouv.fr](mailto:nicolas.chauvin@creps-vichy.sports.gouv.fr)

Peter LAMBLLOT, responsable ressources humaines : [peter.lamblot@creps-vichy.sports.gouv.fr](mailto:peter.lamblot@creps-vichy.sports.gouv.fr)

**CREPS Auvergne Rhône Alpes Vichy**  
**Responsable département formation professionnelle et apprentissage**

N° de poste

NH00010804

poste susceptible d'être vacant

**Présentation de l'établissement**

Établissement public local de formation dans les domaines du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire sous tutelle du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le CREPS est doté d'un budget de l'ordre de 6M€ pour l'année 2021. Le CREPS Auvergne Rhône Alpes Vichy qui emploie 65 agents assure au nom de l'Etat, les missions suivantes :

- Assurer en lien avec les fédérations sportives, la formation et la préparation de sportifs de haut niveau ;
- Participer au réseau national du sport de haut niveau et assurer le fonctionnement des pôles nationaux de ressources et d'expertise dans les domaines du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire ;
- Mettre en œuvre des formations initiales et continues dans les domaines des activités physiques ou sportives et dans les domaines de la jeunesse et de l'éducation populaire, conformément aux objectifs nationaux et en lien avec le schéma régional des formations de la région concernée ;
- Assurer la formation initiale et continue des agents de l'Etat exerçant leurs missions dans les domaines du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire

Le CREPS Auvergne Rhône Alpes Vichy peut assurer au nom de la Région, les missions suivantes :

- Assurer l'accueil et l'accompagnement de sportifs régionaux, le cas échéant par le biais de conventions entre régions fixant les modalités de leur prise en charge ;
- Promouvoir des actions en faveur du sport au service de la santé et du sport pour tous ;
- Développer des activités en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire ;
- Mettre en œuvre des offres de formation aux métiers du sport et de l'animation, conformément aux besoins identifiés par le schéma régional des formations.

Projet d'établissement :

Avec l'appui du Ministère des sports et le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le CREPS propose un projet 2020-2024 équilibré répondant aux stratégies des différents acteurs depuis le niveau local jusqu'à l'international. L'ambitieux programme de travaux validé et financé par la Région et l'Agence Nationale du Sport (30 M€), permettra de disposer d'un établissement de nouvelle génération à horizon 2022. Le projet d'établissement confirme une identité sportive et un savoir-faire affirmés dans les champs de la santé et du handicap. Il prévoit le déploiement des missions de formation en visant par son offre, l'excellence, l'employabilité et la cohérence territoriale. En matière de haut-niveau le CREPS, membre du réseau Grand INSEP, orientera progressivement son action vers l'accompagnement de la haute performance sportive.

**Missions et activités principales du poste**

Le titulaire du poste est affecté au département formation professionnelle et apprentissage basé à **Bellerive sur Allier** (03700) est à la charge de :

- Coordination du département de la formation professionnelle et de l'apprentissage  
Management de l'équipe composée de 7 personnels techniques et pédagogiques et 1 contractuel chargé de mission – 4 personnels administratifs  
Interface avec les partenaires institutionnelles (DS-DRAJES-CFA-CONSEIL REGIONAL etc..)
- Participer à la politique de l'établissement en proposant le programme de formation (au sein du service public de formation)
- Assurer le bon déroulement des formations et notamment :
  - o Garantir l'application des réglementations (Code du sport et Code du travail/formation professionnelle essentiellement) ;
  - o Garantir la qualité des formations ;
  - o Gérer les contentieux liés aux actions de formation ;
  - o Gérer les formateurs vacataires selon les règles en vigueur dans l'établissement ;
  - o Gérer les contrats de prestations de service ;
  - o Gérer les relations avec les différents acteurs de la formation (établissements, stagiaires, tuteurs, responsables des structures de stages de mise en situation professionnelle, formateurs, etc)
- Impulser l'innovation pédagogique et la modernisation administrative du département
- Réponses aux marchés publics de la formation
- Veille réglementaire
- Pilotage démarche qualité (Qualiopi)

## Compétences requises

### Connaissances :

- Environnement institutionnel et administratif
- Techniques de management
- Droit de la formation et des diplômes dans les secteurs du sport, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
- Fonctionnement de parcour sup
- Principes d'ingénierie de formation
- Techniques pédagogiques
- Principes et méthodes de l'évaluation
- Connaissances en marchés publics de la formation
- Règles relatives aux établissements recevant du public

### Savoir-faire :

- Animer un collectif
- Concevoir un dossier d'habilitation ou un cahier des charges de formation
- Formuler des objectifs pédagogiques en adéquation avec les orientations générales de formation
- Construire une action de formation et élaborer les supports pédagogiques
- Animer une situation de formation
- Gérer un budget
- Construire des outils de pilotage et d'évaluation (pédagogiques, administratifs, logistiques et financiers)
- Mener des actions pour faire évoluer l'offre de formation en adéquation avec la demande et le projet d'établissement
- Utiliser les techniques de communication
- Utiliser les outils bureautiques et solutions de visioconférence

### Savoir-être :

- Sens de la pédagogie
- Sens de l'écoute et du dialogue
- Faire preuve de créativité
- Faire preuve d'adaptation professionnelle
- Prise de décision

## Modalités, spécificités et conditions de travail

Profil : Personnel technique et pédagogique, déplacements en région et hors région, travail à distance possible

## Personnes à joindre

Contact au sein du CREPS : Standard 04 70 59 85 60

Thomas SENN, directeur : [thomas.senn@creps-vichy.sports.gouv.fr](mailto:thomas.senn@creps-vichy.sports.gouv.fr)

Frantz HAUW, directeur adjoint : [frantz.hauw@creps-vichy.sports.gouv.fr](mailto:frantz.hauw@creps-vichy.sports.gouv.fr)

Nicolas CHAUVIN, responsable département formation : [nicolas.chauvin@creps-vichy.sports.gouv.fr](mailto:nicolas.chauvin@creps-vichy.sports.gouv.fr)

Peter LAMBLLOT, responsable ressources humaines : [peter.lamblot@creps-vichy.sports.gouv.fr](mailto:peter.lamblot@creps-vichy.sports.gouv.fr)